

LABEL NIVEAU 1 Des acteurs formés et engagés	LABEL NIVEAU 2 Des acteurs coordonnés	LABEL NIVEAU 3 Des actions ciblées
Prévenir les difficultés pour tous les élèves		
Former les coordonnateurs d'équipes disciplinaires et le professeur documentaliste à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines. Organiser une action transversale en lien avec la maîtrise de la langue. Inviter les familles au sein de l'établissement pour valoriser les productions des élèves en lien avec la maîtrise de la langue.	Etendre la formation à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines. Consacrer un axe du projet d'établissement à la maîtrise de la langue dans toutes les disciplines. Organiser plusieurs actions transversales en lien avec la maîtrise de la langue et inclure les familles à chaque fois que c'est possible.	Définir chaque année en conseil pédagogique des axes de travail communs à toutes les disciplines, et un projet transversal engageant l'ensemble de la communauté éducative autour de la maîtrise de la langue. Décliner les axes communs de manière opérationnelle dans chaque projet disciplinaire. Organiser des échanges de pratiques inter-degrés autour de la maîtrise de la langue.
Identifier les difficultés majeures		
Former les professeurs principaux à l'exploitation des évaluations nationales. Organiser des évaluations pour les élèves absents lors des sessions initialement prévues. Organiser des rencontres individuelles entre les enseignants et les élèves, puis avec les parents, autour de la restitution des évaluations nationales.	Etendre la formation à l'exploitation des évaluations nationales à l'ensemble des enseignants. Organiser des réunions des équipes pédagogiques autour de l'exploitation des résultats des évaluations nationales dans toutes les disciplines.	Organiser des évaluations complémentaires ciblées en fonctions des difficultés identifiées, notamment lorsque les résultats sont douteux, ou lorsque des compétences suspectées d'être fragiles ne sont pas évaluées par les tests (production d'écrits par exemple.) Définir une stratégie de suivi des progrès pour accompagner les élèves en fragilité.
Répondre aux difficultés identifiées		
Former les enseignants et les personnels de vie scolaire volontaires à la prévention de l'illettrisme et à la prise en charge de la grande difficulté scolaire en lecture et écriture. Proposer des actions de remédiation au sein de l'établissement pour les élèves les plus en difficulté.	Etendre la formation à la prévention de l'illettrisme et à la prise en charge de la grande difficulté scolaire. Désigner un référent « CLE » pour coordonner, animer et valoriser les actions internes et les partenariats permettant de répondre aux difficultés identifiées, organiser la mutualisation des outils.	Proposer des actions régulières en direction des parents les plus éloignés de l'école, et/ou en fragilité avec la maîtrise de la langue et des interfaces numériques Organiser un comité de pilotage pluridisciplinaire et inter-catégoriel des actions « CLE »